



Version 1

Bruxelles, le 20 décembre 2024

TARIFS POUR LA REFACTURATION DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ ET DU RACCORDEMENT AU RESEAU DE LA SNCB AUX CONCESSIONNAIRES EN WALLONIE

Les tarifs suivants sont applicables pour la consommation d'électricité entre le 1/1/2025 et le 31/12/2025 :

- **Tarifs pour l'achat d'électricité:**

	Heures normales	Heures creuses
Tarif (EUR/kWh)	0,12032	0,10910

Heures normales = 7h-22h en semaine pour les compteurs bihoraires ou pour les compteurs mono-horaires pour lesquels nous pouvons faire une estimation raisonnable de la répartition de la consommation et toutes les heures pour les compteurs mono-horaires pour lequel nous ne pouvons pas faire une estimation raisonnable de la répartition de la consommation.

Heures creuses = 22h-7h en semaine, le week-end et les jours fériés pour les compteurs bihoraires et pour les compteurs mono-horaires pour lequel nous pouvons faire une estimation raisonnable de la répartition de la consommation.

- **Tarif pour les coûts du réseau de transmission et de distribution :**

Tarif (EUR/kWh)	0,06089
-----------------	---------

- **Tarif pour les frais d'exploitation de la SNCB :**

Tarif (EUR/kWh)	0,0430
-----------------	--------

La SNCB se réserve le droit d'actualiser ces prix au cours de l'année de livraison.